

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 377/PERS portant reclassement et intégration dans le corps de complément de la Police nationale .

n° 377/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
12 mai 1970

Numéro JO
n° 10 du 01/06/1970

Date du numéro
1 juin 1970

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont reclassés et intégrés dans le corps de complément de la Police nationale: MM. Houssein Gouled Hersi, brigadier-chef de 3 échelon de l'ancien corps de la Sûreté générale, en qualité d'inspecteur adjoint de 2e classe, 2e échelon : Ahmed Abdi Abdallah, agent de Sûreté de 1er classe, 3e échelon, de l'ancien corps de la Sûreté générale, en qualité de brigadier de 3° classe, 1er échelon. Art. 2 — Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget de l'Etat.